



RAPPORT  
ANNUEL

2012  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Entreprise  
CHARIER

# préambule

## La Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), source de performance durable

Développer les synergies entre services pour améliorer la sécurité, réduire ou supprimer les facteurs de pénibilité pour préserver la santé des salariés, mieux intégrer le handicap pour faciliter les conditions d'embauche de ces travailleurs...

Augmenter la valorisation des déchets dans tous les métiers de l'entreprise, créer les conditions favorables à l'innovation et à la recherche de nouvelles solutions techniques, faire monter en compétences les salariés pour garantir la capacité de l'entreprise à intégrer les enjeux environnementaux dans l'ensemble de ses process et chantiers, nouer des partenariats avec les acteurs locaux, spécialistes de l'environnement, pour préserver les ressources naturelles locales et respecter l'équilibre biologique des écosystèmes, l'Entreprise CHARIER est en quête d'un nouveau modèle économique, toujours plus responsable, générateur d'innovation, de bien-être pour les collaborateurs et de protection de l'environnement.

Elle oriente de plus en plus ses activités et son organisation vers l'éthique environnementale et le recyclage maximal.

L'économie circulaire\*, composante à part entière et opérationnelle de la RSE, s'appuie sur les trois piliers du développement durable : croissance économique corrélée à la préservation de l'environnement et à l'équité sociale. Ceci se vérifie tant dans la conception, la production, la distribution et le recyclage des produits, dans la gestion des chantiers de travaux que dans ses interactions avec les parties prenantes. Dans ce domaine, l'Entreprise CHARIER a toujours fait preuve d'inventivité et de sens des responsabilités. Les nouvelles coopérations créées sur plusieurs de ses sites en 2011-2012 sont, à ce titre, exemplaires.

Le déploiement de l'ISO 14001, la chasse au gaspillage énergétique et aux émissions de CO<sub>2</sub>, la valorisation énergétique des déchets, ... sont autant de démarches qui témoignent de son engagement dans une boucle vertueuse de réduction de son empreinte écologique et de prise de conscience de son importance au sein de son écosystème.

### Le comité de direction

\* La France est engagée dans la « société européenne du recyclage » : il s'agit de réussir la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire, dans laquelle les déchets et produits usagés, réinjectés dans les circuits de création de valeur, deviennent de véritables ressources pour l'industrie, l'agriculture ou la production d'énergie. Source magazine ADEME&vous, N°50

## chiffres clés

- Age : 115 ans
- 5 métiers : Granulats, Routes et travaux urbains, Terrassements-déconstruction-désamiantage, Déchets valorisation, Génie civil et travaux spéciaux
- Chiffre d'affaires consolidé : 258 millions d'euros
- 37 entités
- 1 409 salariés dont 95% dans le Grand Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Basse-Normandie).
- Plus de 2 000 visiteurs accueillis sur les sites et chantiers.

## Sommaire

L'entreprise & l'homme ..... p 3

L'entreprise & le développement .. p 6

L'entreprise & l'environnement ..... p 8

L'entreprise & le territoire ..... p 12

## Plan « Santé, Sécurité et Sinistres »

L'engagement de la direction générale

**Le 17 janvier 2013, Paul Bazireau, Président du Directoire, a adressé à l'ensemble du personnel une Lettre afin de démontrer son engagement fort et personnel en matière de santé – sécurité. Et chaque Directeur Pôle Métier s'est lui-même engagé sur des actions et des objectifs 2013. Un point d'avancement trimestriel sera effectué.**

“ C'est parce que nous considérons que les accidents sont moralement inacceptables et qu'ils sont contraires à la bonne marche de l'Entreprise, que nous avons comme objectif essentiel la recherche d'une amélioration permanente et durable dans ce domaine qui concerne aussi bien le personnel CHARIER que celui des entreprises extérieures qui travaillent pour et avec nous.

Notre action repose sur la conviction et le constat que tous nos accidents pourraient être évités par une organisation et un comportement adaptés, ce qui n'exclut pas la recherche de bons équipements et de bonnes conditions matérielles.

Notre politique de Sécurité s'appuie sur :

- La prévention par l'analyse de risque avant toute opération,
- La formation de chacun, qui donne la compétence,
- Le respect par chacun des réglementations et procédures,
- Le dialogue et la communication, notamment grâce aux Visites de Sécurité,
- L'analyse efficace de nos accidents et incidents pour éviter leur réapparition

Nous devons en permanence avoir à l'esprit quelques principes simples :

- C'est un état d'esprit qui ne s'arrête pas au chantier ou au site de production : chez soi, sur la route, la sécurité est aussi notre affaire
- Chacun est responsable de sa propre sécurité, de celle de ses collaborateurs, et de celle de ceux qui l'entourent
- Cela requiert le même niveau d'implication que toute autre activité (en travaux, en production, en maintenance, ...)

Chacun, en mettant en œuvre les actions qui le concernent, contribuera à ce que nous soyons fiers de nos résultats dans ce domaine.

Je veillerai personnellement à ce que cette politique soit appliquée fermement, sincèrement, et avec le bon sens nécessaire. ”

**Paul BAZIREAU**  
Président du Directoire



### chiffres clés

Des efforts à poursuivre...

**-23%** de fréquence  
des accidents  
avec arrêt en  
2012 (objectif : -30%)

**-21%** de sinistres  
responsables  
en 2012  
(objectif : -15%)





Chantier de nuit, RN171 avec les nouveaux vêtements de travail Haute visibilité de l'Entreprise CHARIER

## Une démarche participative, un regard différent

**L'Entreprise CHARIER a toujours été soucieuse de préserver son capital humain. La santé et la sécurité sont constamment au cœur de ses préoccupations. En 2012, le Plan 3S « Santé, Sécurité et Sinistres » s'est déployé dans chaque entité et site. Une démarche conduite au plus près du terrain et basée sur la mise en synergie des services pour garantir l'adhésion et l'implication de chaque collaborateur.**

Le programme d'actions, tenant compte de la diversité des métiers de l'entreprise et des situations de travail, a été établi en s'appuyant sur la participation de tous les acteurs : de la remontée de l'information à la mise en place des actions.

### Synergie des services

Exemple de la synergie des services dans la mise en œuvre de ce plan d'actions : la réduction des sinistres sur les réseaux enterrés. Ayant constaté une augmentation des sinistres lors de ces chantiers, la direction générale a fait le choix d'investir dans l'achat de détecteurs de réseaux afin d'éviter d'endommager les conduits de transport de gaz, électricité, d'eau... Le service matériel et achats et le service prévention/formation ont travaillé ensemble pour la sélection du détecteur le plus adéquat. Un module de formation a été créé par le Centre de formation interne pour le personnel utilisateur afin qu'il s'approprié l'outil.

Désormais, le détecteur de réseau permet de mieux préparer les interventions lors des chantiers et limite les sinistres.

## ALCOOL & SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES

### Un groupe de travail « 0 Alcool »

L'alcool est la substance psycho active la plus consommée en France avec les médicaments psychotropes (somnifères, anxiolytiques, ...). La majorité des postes de travail de l'entreprise CHARIER sont à risque et ont une potentialité d'accident du travail très élevée en fréquence et en gravité. Pour l'entreprise, l'alcool constitue donc un problème de santé.

Un groupe de travail « zéro Alcool » s'est formé fin 2012. Il doit proposer des actions réalistes et réalisables de prévention de la consommation d'alcool au travail. L'objectif est de permettre aux salariés de maintenir leurs capacités de travail toute la journée en termes de vigilance, de concentration et de facultés d'anticipation notamment lors de la conduite de véhicules, mais aussi lorsqu'ils se trouvent à côté d'un engin en marche.

4



# Penibilité au travail

## Mesurer pour prévenir, réduire et supprimer les facteurs à risque

**La loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites introduit un nouveau dispositif de prévention et de compensation de la pénibilité au travail. Pour l'Entreprise CHARIER, les mesures de cette réforme viennent compléter et renforcer la démarche du Plan 3S.**

En 2012, 7 facteurs de pénibilité ont été évalués dans 26 des entités de l'entreprise. 1320 personnes sont concernées. Les 7 facteurs de pénibilité identifiés sont liés soit à des contraintes physiques marquées comme la manutention manuelle de charge, les postures pénibles ou les

vibrations mécaniques ; soit à un environnement physique agressif comme le bruit ou les agents chimiques dangereux ; soit à des températures extrêmes ; soit encore au travail de nuit.

### Diagnosics et plans d'action

A partir de diagnostics de terrain, chaque entité a élaboré un plan d'actions spécifique. Une fois validé, chaque plan a conduit à la rédaction, en cours, de fiches d'expositions individuelles. Un travail construit en collaboration avec les CHSCT et le service de santé au travail.

Avec ce dispositif préventif, les salariés exposés bénéficieront d'actions de suppression ou de réduction des facteurs de pénibilité pour pouvoir travailler plus longtemps tout en préservant leur santé. Des mesures qui, pour beaucoup, ont déjà été lancées dans le cadre du Plan 3S initié par l'entreprise comme l'installation de potence sur les camions benne, les protections auditives personnalisées, les campagnes de mesure de vibration dans les engins, le réglage des sièges et la sensibilisation des salariés.

# De nouveaux engagements en faveur du handicap

**L'intégration de personnes en situation de handicap est un des axes de la politique de Ressources humaines de l'Entreprise CHARIER. Investie depuis longtemps sur la question du reclassement de ses salariés handicapés, elle s'implique plus activement depuis 4 ans.**

L'entreprise est déterminée à mieux intégrer le handicap dans toutes ses dimensions. La première convention de partenariat signée en 2009 avec l'AGEFIPH, vient

d'être renouvelée en 2012, sous forme d'engagements signés pour 3 ans. Cette action réaffirme la volonté de l'entreprise de développer une politique Ressources Humaines responsable.

En 2012, la mise en œuvre de ses engagements s'est traduite par le maintien de 70 % de salariés en situation de handicap dans l'emploi contre 30% en 2009, objectif qu'elle souhaite poursuivre. Elle a aussi embauché 2 personnes en CDD, une personne en CDI et accueilli 5 stagiaires en 2011-2012.

D'ici 2015, elle s'est fixé l'objectif ambitieux d'accueillir 50 personnes en situation de handicap au lieu de 38 en 2009.

L'entreprise a conclu plusieurs partenariats avec les acteurs spécialisés, des sociétés de travail temporaire (ESAT et EA) pour des prestations de restauration, des missions d'entretien des vêtements de travail, de locaux et des espaces verts, la réalisation d'objets publicitaires et d'outils de communication.

## 10 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU HANDICAP

1. Changer le regard sur le handicap
2. Maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap ou menacées par une inaptitude au travail
3. Favoriser le recrutement des personnes handicapées
4. Former les managers et salariés à l'intégration des personnes handicapées
5. Renforcer l'écoute des besoins des salariés handicapés
6. Favoriser l'intégration des stagiaires en situation de handicap,
7. Coopérer efficacement avec les entreprises du secteur protégé ou adapté
8. Favoriser les partenariats stratégiques avec des acteurs spécialisés
9. Rendre les lieux et situations de travail accessibles
10. Organiser un pilotage optimum de cette politique



# L'entreprise & LE DÉVELOPPEMENT



## UN NOUVEL ARRÊTÉ RICHE EN PERSPECTIVES POUR LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

L'Ecosite de la Croix Irtelle bénéficie depuis le 26 octobre 2012 d'un nouvel Arrêté préfectoral. Ce sont ainsi les capacités annuelles de stockage (80 000 tonnes par an à l'ISDND exploité en mode bio-réacteur contre 57 500 tonnes auparavant), mais aussi celles du recyclage qui sont augmentées : 25 000 tonnes par an au centre de tri contre 20 000 auparavant dont 15 000 tonnes pour la plate-forme bois et 45 000 tonnes pour la plate-forme de maturation des mâchefers contre 30 000 auparavant. À l'avenir, l'unité de co génération pourrait monter jusqu'à 8,5 MW de puissance maximale à terme pour la valorisation du biogaz.

## Recyclage

### Augmenter la valorisation des déchets

**Pour préserver les ressources, augmenter la valorisation des déchets et réduire le recours à l'enfouissement, l'Entreprise CHARIER développe les plate-formes de recyclage dans l'ensemble de ses activités.**

Les déchets du BTP constituent un gisement considérable, dont le potentiel national est estimé à 17, 84 millions de tonnes de béton (dont 75% valorisés) et 9,30 millions de tonnes d'enrobés (dont 78 % valorisés)<sup>1</sup>.

#### Enjeux économique et environnemental

Pour l'entreprise CHARIER que ses métiers font intervenir à toutes les étapes du cycle de vie de ces matériaux, le recyclage des déchets issus des activités du BTP représente un enjeu économique et environnemental majeur tant en termes d'économies de ressources naturelles que de gestion de la part valorisable des déchets. La préservation des ressources naturelles impose de développer et favoriser le recyclage des déchets valorisables. Le recyclage offre, par ailleurs, une voie de revalorisation de certains déchets inertes. Elle permet de limiter l'enfouissement, solution onéreuse et difficile à accepter d'un point de vue environnemental et sociétal.

#### Ouverture de plate-formes locales de recyclage

Depuis 2008, les opérations de tri et de recyclage sont progressivement déployées dans l'ensemble des entités à travers l'ouverture de plate-formes locales de recyclage qui permettent la valorisation des matériaux inertes issus des chantiers de l'entreprise.

L'Entreprise CHARIER contribue ainsi aux objectifs du Grenelle de l'environnement qui prévoit de porter à 70 % le taux de réemploi, recyclage et valorisation matière pour les déchets non dangereux du BTP d'ici à 2020.

#### Quantité de déchets traités en 2012 par l'entreprise CHARIER

DÉCHETS DU BTP	
<b>Béton</b>	211 000 t concassées pour leur réemploi
<b>Enrobés</b>	45 000 t réintroduites dans les enrobés
DÉCHETS HORS BTP	
<b>Bois</b>	12 000 t broyées pour leur réemploi
<b>Métaux non ferreux</b>	38 t vendues
<b>DIB</b>	64 500 t triées
<b>Déchets verts</b>	4 000 t compostées
<b>Mâchefers</b>	35 000 t triées (pour une valorisation en couverture d'alvéoles et utilisation TP)

<sup>1</sup> Enquête nationale sur les déchets du BTP, Service de l'Observation et des Statistiques du Ministère de l'Ecologie, 2008

## DÉCHETS HORS BTP

Les activités de la nouvelle filiale Planète Recyclage et de l'entité CHARIER Déchets Valorisation élargissent également les perspectives en termes de recyclage. Elles traitent des déchets hors BTP : valorisation de métaux non ferreux, bois, déchets verts, tri de DIB et de mâchefers.



### Une activité de recyclage répartie sur tous les métiers

GRANULATS	TERRASSEMENT	GÉNIE CIVIL ET TRAVAUX SPÉCIAUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 plate-forme dédiée aux inertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 plate-formes dédiées aux inertes</li> <li>• 1 unité de recyclage du cuivre</li> <li>• 1 unité de recyclage du bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'unités en cours</li> </ul>
ROUTES ET TRAVAUX URBAINS	DÉCHETS VALORISATION	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 plate-formes dédiées aux inertes</li> <li>• 7 usines d'enrobés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 unités de tri de déchets non dangereux</li> <li>• 3 plate-formes dédiées aux inertes</li> </ul>	

# Hercynia

## Un nouvel outil au service de l'innovation

**La pérennité d'une entreprise de travaux publics tient dans sa capacité à innover technologiquement et à développer de nouveaux produits. C'est pourquoi en 2012, l'Entreprise CHARIER a créé le laboratoire Hercynia pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités locales dans la conception et le contrôle de leurs travaux.**

Au sein de l'Entreprise CHARIER, les métiers des routes et travaux urbains se sont toujours impliqués dans la recherche et le développement pour proposer des techniques et des produits innovants permettant de s'adapter aux évolutions des technologies.

En janvier 2012, l'Entreprise a regroupé ses laboratoires internes et créé la société Hercynia afin de rendre cette activité indépendante de l'exploitation et se consacrer pleinement au développement de solutions innovantes.

### Regroupement des laboratoires internes

L'optimisation des structures de chaussées, la réduction des impacts des travaux sur l'environnement, la réduction des consommations d'énergie, l'augmentation des quantités de matériaux recyclés dans les produits de construction et la promotion du recyclage, l'amélioration des conditions de travail avec la création de produits plus agréables pour les utilisateurs sont au cœur des préoccupations du laboratoire.

Ce dernier dispose d'instruments et de personnel qualifié pour réaliser des études, des contrôles et des recherches dans tous les domaines d'activité des travaux publics :

- granulats
- terrassements
- travaux routiers
- travaux ferroviaires
- génie civil
- gestion des déchets



**Alban RABAUD**  
responsable du laboratoire Hercynia

Il travaille, à la demande d'entités de l'Entreprise ou pour le compte de maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises externes, dans la recherche de solutions plus optimisées, du point de vue économique et environnemental.

Actuellement, le laboratoire est impliqué dans des projets de recherche commandés par l'Entreprise CHARIER sur le traitement des sédiments de dragage, les enrobés à froid et la valorisation de sous-produits industriels dans les travaux publics.



Essais en laboratoire et sur le terrain



## Ligne à Grande Vitesse SEA : un chantier formateur

### Montée en compétences et expertise accrue

**Pour la LGV Sud Europe Atlantique (SEA), CHARIER TP Grands Terrassements réalise des travaux de terrassements, d'assainissement et de rétablissement des voies de communication sur une section du chantier. Ils se déroulent dans un cadre environnemental extrêmement sensible. Ce chantier de grande envergure, en l'occurrence l'un des plus grands d'Europe, est une opportunité de montée en compétences pour les équipes CHARIER.**

Ils permettent de se confronter à de nouvelles contraintes, à des exigences de formalisation vis-à-vis du client. Des chantiers d'une telle ampleur sont autant d'occasions pour les salariés d'accroître leur expertise en matière de gestion environnementale. Une expérience reproductible sur d'autres chantiers. Ils démontrent, si besoin est, la capacité de l'entreprise à comprendre les enjeux, à les intégrer dans l'ensemble de ses process et à se confronter à de très fortes contraintes environnementales tout en intégrant celles liées au chantier.

#### L'entreprise force de proposition

L'entreprise a ainsi su se conformer à la réglementation environnementale en vigueur. Elle comprenait entre autres les engagements de l'Etat, l'arrêté inter-préfectoral Loi sur l'eau et l'arrêté ministériel du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN). Ces documents donnaient les lignes directrices des actions à mener sur le terrain en matière de protection de la faune, de la flore, de la qualité des eaux. Bien au-delà de ces obligations, l'entreprise a aussi su être force de proposition lors d'événements inattendus.

#### L'entreprise acteur de la protection de l'environnement

Les deux cours d'eau de La Dive et de La Bonvent, que le chantier traverse, sont respectivement habitat principal et secondaire pour la loutre et le castor

d'Europe. La construction des ouvrages de franchissement définitif des cours d'eau nécessite de réaliser leur dérivation provisoire en phase travaux. Cette méthode permet de réaliser l'ouvrage d'art à sec. Avant les travaux, un projet de dérivation ainsi qu'une note technique présentant l'analyse des risques en environnement et en sécurité ont été présentés à la DDT pour validation avec l'avis de l'ONEMA.

Sur la Dive, suite à la mise en place du busage pour le franchissement provisoire, il s'est avéré qu'à la première forte pluie, les précipitations ont dépassé les hypothèses de dimensionnement provoquant une inondation en amont. Le franchissement du cours d'eau est ici un point stratégique pour le mouvement des terres du chantier qu'il est impossible de supprimer. L'entreprise a donc modifié les dispositions provisoires de chantier en créant une passerelle spécifique pour ne pas faire obstruction à l'écoulement du cours d'eau en cas d'orage.

Ainsi, par des actions simples et volontaristes, l'entreprise devient de plus en plus un acteur à part entière de la protection de l'environnement.



Arbre à chiroptères déposé sur le sol en attente du départ de ces individus vers un autre habitat



Estelle BROSSÉLIER  
Chargée Environnement LGV SEA lot 7

### BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE : LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PLANTES INVASIVES

Les travaux d'aménagement du territoire sont une des causes reconnues de la propagation des espèces végétales considérées comme invasives en France ainsi que de leur implantation sur de nouveaux territoires. Lors des travaux de la ligne LGV, l'objectif était d'empêcher l'invasion d'espèces dans l'emprise des travaux et d'éliminer autant que possible les zones d'infestation afin de ne pas aggraver la situation et de l'améliorer chaque fois que la démarche pouvait s'inscrire dans le processus des travaux.

Plusieurs zones étaient concernées par la présence du robinier faux acacia. À la suite du déboisement, des travaux de dessouchage et de broyage ont été organisés. Lors du décapage, la terre végétale contenant encore des rhizomes était déposée en stockage direct, sans être transportée. Solution choisie pour réduire au maximum le risque de contamination des zones environnantes. Le merlon de terre végétale dissocié du reste du stockage, faisait l'objet d'un suivi. Tout le temps du chantier, en cas de repousse sur le stock, une coupe des individus était réalisée avant qu'ils puissent se multiplier (fin juin).





Réserve naturelle de l'ISDI des Charrais

## Des partenariats pour privilégier la biodiversité

**Consciente du risque d'appauvrissement de la biodiversité et des enjeux climatiques, l'Entreprise CHARIER inscrit son action dans le prolongement du Grenelle de l'environnement et de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) 2011-2020. Elle veille à préserver les ressources naturelles locales et à respecter l'équilibre biologique des écosystèmes.**

Les activités de l'entreprise CHARIER, notamment celle de l'extraction peuvent se montrer propices à un développement potentiel de la biodiversité. Ces sites peuvent servir de zones d'expérimentation « grandeur nature » pour le suivi de la flore. Au fil du temps, l'entreprise a initié plusieurs partenariats avec divers organismes afin de préserver et développer la biodiversité sur ses sites et favoriser la création de laboratoires de la nature.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire et Mauges assure des suivis biologiques et mène des études de biodiversité sur deux carrières en exploitation : Liré (49) et La Haye Fouassière (44).

### Observer l'impact du changement climatique

Le site de La Haye Fouassière, comme la carrière de la Tourlandry (49) et l'Ecosite de la Croix Irtelle (56), sert également de laboratoire à ciel ouvert pour l'observation

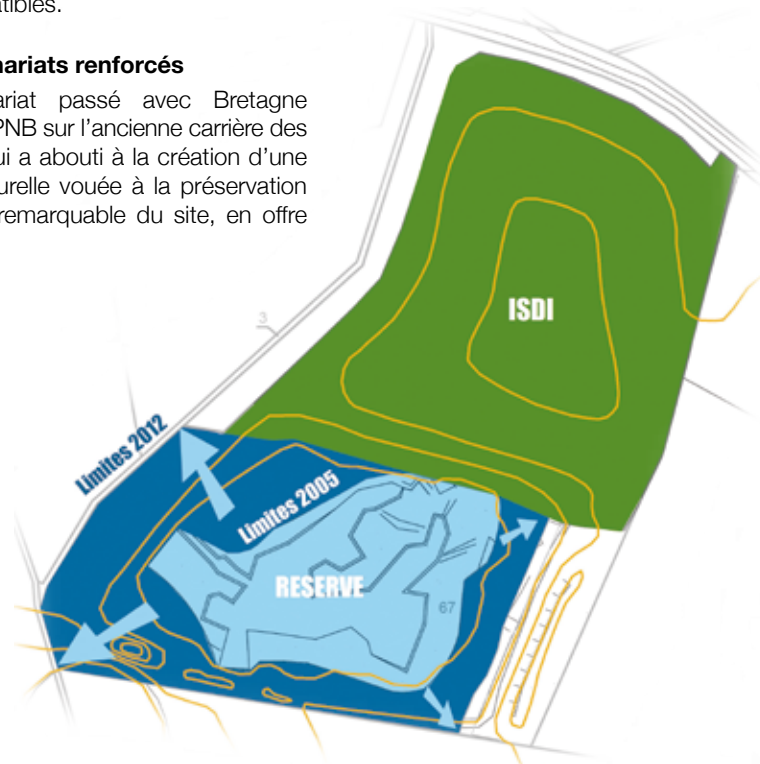
de l'impact du changement climatique à travers des actions de plantations gérées par les CPIE Loire et Mauges et Sèvre et Bocage en collaboration avec le Pôle National de la Recherche Génétique et Forestière (PNRGF).

Ces coopérations ouvrent le dialogue et permettent de le traduire en actions concrètes. Elles constituent un véritable enrichissement pour les différents acteurs à qui elles confirment que l'activité économique et la préservation de la biodiversité sont compatibles.

une illustration éloquente. La réaffectation de ce site à une activité économique avec l'ouverture d'une installation de stockage de déchets inertes (Arrêté préfectoral du 26 avril 2012), loin de mettre en péril la pérennité de cette réserve, a renforcé le partenariat. La superficie des zones protégées en bordure du site a été doublée.

### Des partenariats renforcés

Le partenariat passé avec Bretagne Vivante-SEPNB sur l'ancienne carrière des Charrais, qui a abouti à la création d'une réserve naturelle vouée à la préservation de la flore remarquable du site, en offre



Extension de la réserve naturelle des Charrais en 2012, suite à l'ouverture de l'ISDI



## ISO 14001 : déploiement de la certification

**L'ISO 14001 est une norme internationale qui oriente les entreprises vers un système de gestion de l'environnement efficace. L'entreprise CHARIER, soucieuse de l'environnement dans lequel elle évolue, s'est lancée dans la démarche il y a déjà plusieurs années, d'abord sur le pôle déchets. Elle souhaite désormais l'étendre à d'autres sites et métiers de l'entreprise.**

La démarche de certification a effectivement d'abord été initiée sur les sites de gestion des déchets en 2006, puis les carrières de granulats en 2010.

Dès lors, l'entreprise s'est fixé comme objectif d'étendre la démarche environnementale à d'autres carrières de granulats ou sites de gestion des déchets. Elle se déploie également dans les métiers des routes, sur différents postes d'enrobage que l'entreprise exploite soit en propre, soit en partenariat.

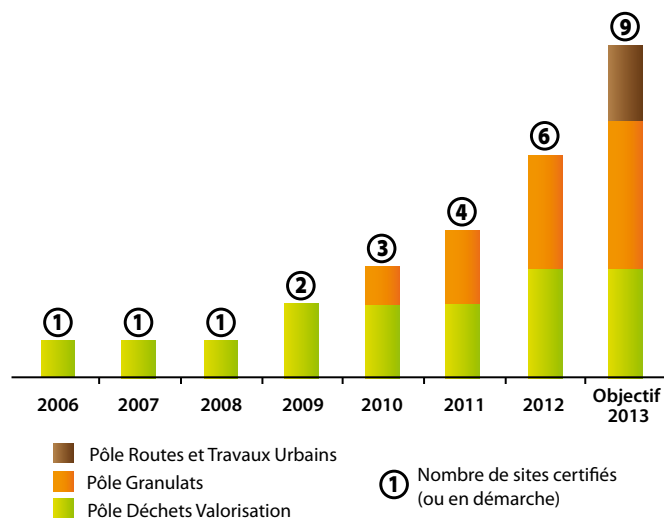
### Produire mieux avec moins

Ce système repose sur un principe d'amélioration continue de bonnes pratiques axées sur la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise : eau, air, sol, bruit, énergie, odeurs, déchets, intégration paysagère...

En se fixant comme politique environnementale de produire mieux avec moins et de recycler plus, les sites certifiés ISO 14001 ont réduit leurs besoins en matières premières, leurs consommations en eau et en énergie. Ramenées à la tonne produite, la carrière de La Mariais à Donges a réduit de 12% ses consommations de carburants et la carrière de La Faubretière à La Haye Fouassière de 17% entre 2010 et 2012.

MÉTIER	SITES	SITE CERTIFIÉ DEPUIS
DÉCHETS VALORISATION	ISDND Ecosite de la Croix Irtelle	2006
	ISDND Tallud Sainte Gemme	2009
	ISDND Les Hautes Gayeulles	2012
GRANULATS	Carrière de la Faubretière - La Haye-Fouassière	2010
	Carrière de la Mariais - Donges	2011
	Carrière des Fourneaux - Liré	2012

Évolution du nombre de sites intégrés dans la démarche de certification ISO 14 001 par année et par pôle métier



# Programme d'économie d'énergie

**Société de plus de 500 salariés engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, l'Entreprise CHARIER a, dès 2010, anticipé le délai fixé par la loi portant sur l'engagement national, dite loi « Grenelle 2 » qui prévoit l'obligation de publier un bilan carbone en 2012.**

En 2010, elle a réalisé pour l'ensemble des entités détenues à 100% son premier bilan des émissions de gaz à effet de serre et identifié dans ses activités un certain nombre d'améliorations possibles. Pour réduire ses consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées, elle a défini des actions à court, moyen et long termes.

Objectif : réduire les émissions liées aux activités de l'entreprise d'un total de plus de 2 300 tonnes de CO<sub>2</sub> par an à moyen terme.

## Actions de court et moyen termes :

- Réorganisation de la production de granulats, en réduisant le transport par dumper grâce à l'installation de convoyeurs à bandes, dans trois carrières de l'entreprise (La Mariais, Liré, La Haye Fouassière) ;
- Installation de systèmes d'arrêt automatique sur les engins et poids lourds, pour réduire les consommations inutiles au ralenti, déployés sur les 210 poids lourds de l'entreprise ;
- Protection des granulats sur les centrales d'enrobage, pour éviter leur humidification sous l'effet des eaux de pluie et limiter ainsi la consommation nécessaire à leur séchage. Ceci concernera les agrégats d'enrobés recyclés de la centrale de SEMCLAR et les sables d'une autre centrale ;
- Production d'électricité à partir du biogaz généré par les déchets d'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sur l'Ecosite de la Croix Irtelle (Morbihan), associé à une production de chaleur pour l'industrie agroalimentaire ;
- Formation du personnel à l'éco-conduite, en particulier les chauffeurs de poids lourds et de véhicules légers, ce qui doit permettre de réduire leurs consommations de 5 à 10 %.

## Actions de suivi pour mesurer l'effet des actions et réagir :

- Aménagement du système d'information comptable, pour fournir aux décideurs un tableau de bord réactif basé sur des indicateurs pertinents (rapportés au chiffre d'affaire ou au nombre d'heures travaillées) ;
- Suivi annuel des consommations d'énergie, pour mesurer les effets des actions mises en œuvre.

## Actions de long terme, résultant notamment de travaux de recherche et développement :

- Développement des enrobés à faible impact CO<sub>2</sub>, grâce au traitement à froid à l'émulsion de bitume en substitution des enrobés bitumineux à chaud ;
- Réduction de la consommation de liant dans le traitement des sols, par le développement d'un procédé à partir de matériaux bio-sourcés ;
- Développement d'un liant hydraulique à faible impact CO<sub>2</sub> : le métakaolin, qui peut se substituer au ciment classique dans les bétons ;
- Certification ISO 14001, pour engager les industries dans un cercle environnemental vertueux.



Unité de valorisation des Biogaz à l'Ecosite de la Croix Irtelle



Constant CHARIER, Directeur Matériel et Achat  
Valéry FERBER Directeur Environnement et Innovation, deux services de l'entreprise engagés dans la réduction des consommations d'énergie.

## CO GÉNÉRATION : VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

**L'Entreprise CHARIER a inauguré en 2012 sa première centrale de cogénération.**

A l'Ecosite de la Croix Irtelle, cette unité de valorisation transforme en électricité les biogaz issus des déchets industriels ultimes non dangereux enfouis dans l'installation de stockage, exploitée en mode bioréacteur.

Les biogaz sont captés, épurés et envoyés vers des moteurs de production d'électricité. Ils peuvent produire jusqu'à 5 millions de kWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 2000 foyers (6000 habitants).

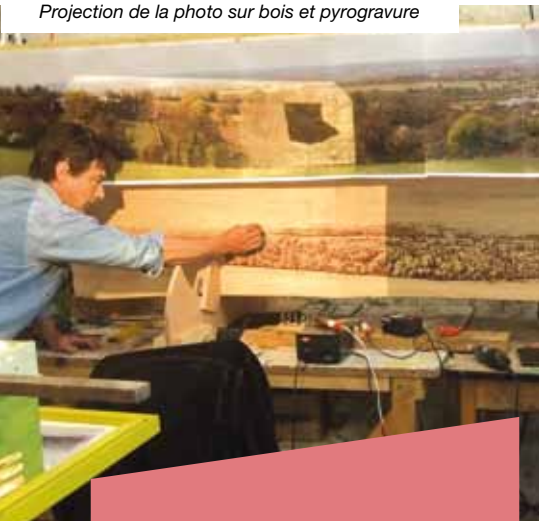
La centrale produit également de la chaleur, valorisée et acheminée sous forme d'eau chaude vers la zone industrielle de « Bel-Air ». Cette énergie thermique est distribuée à l'usine agroalimentaire, SOPRAT, en remplacement du fuel d'origine fossile. Sa consommation d'énergie fossile (fuel) est ainsi réduite de 2 200 tonnes - équivalent CO<sub>2</sub> par an.

Grâce à cette nouvelle activité, l'Entreprise CHARIER répond aux enjeux du Grenelle de l'environnement. Elle participe à la réduction des gaz à effet de serre et produit de l'énergie renouvelable.



# L'entreprise & LE TERRITOIRE

Projection de la photo sur bois et pyrogravure



Inauguration de la table d'orientation avec les enfants

## UNE SIGNALÉTIQUE SUR-MESURE SUR LE TOIT DES MAUGES

« Signal'éthique » est une marque créée par Les Articulteurs, association du Pays de Redon pionnier du développement de la coopération territoriale dans le champ de l'insertion socio-économique autour de la culture. La table d'orientation et les bornes d'information sur le belvédère ont été réalisées sur-mesure par le Chantier d'insertion « Lever le Rideau », membre des Articulteurs. Menuiserie, soudure, infographie...

Ce chantier met en œuvre une large palette de compétences, qui varie au fil des personnes accueillies en insertion.

## La Signal'éthique de la carrière de L'Angibourgère

**La carrière de L'Angibourgère à La Tourlandry (49) fait partie des sites dits « sensibles » en matière d'acceptabilité sociale, c'est pourquoi l'Entreprise CHARIER a doté le site d'une signalétique spécifique créée en lien avec le territoire.**

Ce qui n'est pas toujours facile à vivre pour les riverains qui voient leur environnement modifié et qui craignent de subir des impacts importants sur leur cadre de vie, ne l'est pas davantage pour les salariés de l'entreprise concernée. Ces derniers se voient souvent montrés du doigt et contestés, tout en s'efforçant d'exercer leur métier malgré tout utile au territoire puisqu'il s'agit d'extraire des cailloux pour fabriquer localement des routes, des maisons et des infrastructures.

### Progresser, s'adapter, innover

Au-delà des structures et des réglementations, des liens se tissent parfois sur le territoire entre personnes de bonne volonté, pour progresser, s'adapter, innover, améliorer les pratiques.

La signalétique réalisée sur le belvédère du toit de l'Anjou pour la commune d'accueil de l'entreprise, est un bel exemple de coopération et de ce que peut produire

l'effort d'ouverture, de compréhension et de confrontation positive des points de vue. Guidée par les témoignages et connaissances partagées des élus de La Tourlandry, CHARIER CM a pu proposer au chantier d'insertion « Lever le rideau » de réaliser une signalétique sur-mesure et une table d'orientation le long du chemin de randonnée.

Des pièces uniques ont été créées dans le but d'expliquer le paysage, la biodiversité et la géologie autour du site d'implantation de la carrière. Ces créations ont permis de faire appel à des compétences variées, mobilisant et valorisant ainsi des ressources humaines localement. Lors de l'inauguration, les élèves de niveau CM des écoles de La Tourlandry et La Salle de Vihiers sont venus visiter la carrière et ces aménagements.





Visuel 3D du projet (image de synthèse)

## CHRONOLOGIE DU PROJET

- **2004 - 2007** : concertation avec les élus locaux
- **2008** : achat des terrains par l'Entreprise CHARIER
- **2009 - 2013** : poursuite des études et de la concertation avec les acteurs du territoire

# Projet d'Ecosite à Nozay

## Un atout pour le développement local

**A Nozay, le projet de création de l'Ecosite du Petit Perray vise à développer une économie innovante et créatrice d'emplois. C'est aussi un projet agricole et environnemental. Il fait apparaître de nouvelles opportunités et identifie des synergies nouvelles à développer entre acteurs du territoire.**

Ici, le défi posé au territoire et à son aménagement, relève de l'écologie industrielle. L'objectif est de parvenir à créer un écosystème intégré, le plus compact et auto-suffisant possible. Seulement 55 hectares (ha) sur les 143 ha du site doivent être dédiés aux infrastructures industrielles.

### Des activités industrielles en synergie...

Elles porteraient sur la création d'une double activité complémentaire :

- l'exploitation d'un gisement de kaolin, argile transformé en « métakaolin ». Ce produit à faible impact carbone (6 à 10 fois moins) peut se substituer partiellement au ciment dans les constructions routières, les ouvrages en béton ou la construction d'habitations BBC (Bâtiment Basse Consommation).

- la valorisation des déchets non dangereux des entreprises de Loire-Atlantique qui seront transformés en matières premières secondaires issues du recyclable (bois, papiers cartons, métaux, plastiques, plâtre...) et l'enfouissement des déchets ultimes non valorisables à partir desquels serait produit de l'énergie (biomasse et biogaz), combustible de substitution utilisé pour la fabrication (cuisson) du métakaolin, évitant le recours aux énergies fossiles et réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

### ...et un projet agro-forestier

Parallèlement, près de 90 ha du site sont consacrés à l'agriculture, aux espaces boisés, ainsi qu'aux espaces naturels sensibles (préservation de la biodiversité). D'anciennes friches agricoles abandonnées depuis 30 ans sont en cours de transformation pour devenir des prairies de pâturage. La conservation et la valorisation d'anciennes haies bocagères ainsi que de nombreux arbres remarquables (chênes et châtaigniers) sont aussi inscrites dans le projet.

D'autres opérations d'entretien du patrimoine foncier ont été entreprises - telles que l'ouverture occasionnelle de sentiers pour des randonnées de VTT, la mise en place d'un petit troupeau de moutons de landes de Bretagne. D'autres encore le seront prochainement comme la production de plaquettes de bois énergie, de bois d'œuvre et la réhabilitation d'anciens bâtiments en pierre.



**Hugues BAZAN**

Directeur adjoint et développement de CHARIER DECHETS et VALORISATION, chef de projet de l'Ecosite du Petit Perray

### Une réponse aux enjeux locaux et départementaux

L'exploitation du gisement du kaolin de Nozay est une opportunité d'élaborer un projet de développement économique, social et environnemental, inscrit dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune depuis 2007. Il répond aux enjeux de production de matériaux à faible impact carbone et à la nécessité de gérer de manière responsable la ressource de nos déchets départementaux sans avoir à les exporter dans les départements voisins.

Ce projet générerait 20 à 30 emplois locaux directs : chauffeurs d'engins, techniciens et agents de maîtrise de maintenance, chercheurs et créateurs de nouveaux matériaux de construction, animateurs en environnement, qualité et sécurité, techniciens et opérateurs d'entretien des espaces naturels, laborantins d'analyse de la qualité de l'eau et de l'air...

Ces emplois, ainsi que les taxes reversées localement seraient autant de soutien aux activités communales, artisanales et commerçantes.





Le tram-train : traditions et modernité



Mise en œuvre de la sous-couche supportant le ballast final de la voie ferrée.

## Ligne de tram-train Nantes – Châteaubriant

### L'expérience CHARIER au service du territoire

**En réalisant six lots de travaux de la ligne de tram-train Nantes – Châteaubriant, l'Entreprise CHARIER a marqué de son empreinte un projet emblématique et moderne de l'aménagement du territoire des Pays de la Loire.**

Projet phare de la Région Pays de la Loire, du Conseil général de Loire-Atlantique et de Nantes Métropole, mené sous la houlette de Réseau Ferré de France et de la SNCF, le tram-train Nantes-Châteaubriant est un aménagement moderne du territoire qui va considérablement faciliter les déplacements des populations locales. Les objectifs multiples de ce projet témoignent de l'importance qu'il va prendre dans la vie quotidienne des ligériens :

- Faciliter et améliorer les déplacements entre les agglomérations sur un linéaire de 64 kilomètres et 13 communes ;
- Offrir une alternative efficace aux déplacements individuels par la route, permettant de réduire les congestions du trafic au moyen d'un mode de transport sûr et peu polluant ;

- Faciliter l'accès aux zones rurales, généralement mal desservies par les transports en commun, pour soutenir leur développement économique ;
- Multiplier les destinations par la diversité des modalités de transports accessibles par le tram-train : navettes routières, TGV, TER, trains grandes lignes, ...

#### Contribuer au développement

L'agence de CHARIER TP Nozay (ainsi qu'ETV pour la partie démolition et reconstruction de ponts) a voulu prendre sa place non seulement dans cette opportunité de marché, mais surtout dans cette occasion unique de participer au développement de son territoire, dans un projet qui bénéficiera à tous.

Grâce au soutien de l'ensemble des moyens de l'Entreprise CHARIER et à son expérience dans la construction d'infrastructures, mais aussi en s'associant avec de multiples partenaires, l'agence de Nozay a pu proposer des solutions

optimisées techniquement et respectueuses de l'environnement pour répondre avec succès à six lots de travaux de ce grand chantier régional.

De la dépose des anciennes voies à l'électrification de la nouvelle ligne, en passant par les terrassements, l'assainissement, les travaux de voirie et le génie civil, les équipes de l'agence ont démontré une très grande capacité d'adaptation pour proposer des offres économiques et fournir à la collectivité un ouvrage de grande qualité.

Le respect de l'environnement et le recyclage ont constitué une ligne forte de ces travaux afin de gérer les déchets inertes (terres non contaminés, béton, ...) dans le respect de la réglementation, de traiter les déchets dangereux comme les traverses en bois notamment, dans des filières parfois éloignées et complexes. L'entreprise a recyclé 6 000 tonnes de rails en fonderie.



## Les mots **pour Me Lire...**

**AGEFIPH** ■ Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées.

**BUSAGE** ■ Ouvrage constitué d'au moins un conduit transversal, généralement fait de béton, permettant la circulation de l'eau sous une route, une voie ferrée ou une autre structure.

**BRETAGNE-VIVANTE SEPNB** ■ Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. L'association gère aujourd'hui un réseau de plus de 100 espaces naturels protégés, dont cinq Réserves naturelles d'État, répartis sur les cinq départements de la Bretagne historique. Son réseau y assure une veille environnementale permanente en participant à près de 200 commissions, comités de pilotage, de gestion et de suivi.

**CHSCT** ■ Constitué dans tous les établissements occupant au moins 50 salariés, le CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.

**CPIE** ■ Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.

Associations au service de l'éducation des citoyens et du développement durable des territoires, issues dès 1972, d'une réflexion conjointe des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports. Ces centres s'impliquent dans le développement durable des territoires, au service d'une gestion humaniste de l'environnement.

**DDT** ■ direction départementale des territoires,

**DECHET ULTIME** ■ Il est situé en bout de chaîne de traitement c'est-à-dire que sa part valorisable a été extraite et qu'il n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment.

**DIB** ■ déchets qui ne sont ni dangereux, ni inertes. Exemple : emballages usagés, résidus de nettoyage et d'entretien, de bureau, loupés et rebuts de production, de chantier de construction ou de déconstruction.

**EA** ■ Entreprise Adaptée, dont la spécificité est d'employer un minimum de 80% de salariés en situation de handicap.

**ECONOMIE CIRCULAIRE** ■ système économique dont les flux de production et de consommation suivent un cycle fermé.

**ESAT** ■ Établissements et Services d'Aide par le Travail, ils ont remplacé les Centres d'Aides par le Travail. (CAT)

**ISDND** ■ Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux.

**ISDI** ■ Installation de Stockage de Déchets Inertes.

**KAOLINS** ■ argiles blanches, friables et réfractaires, composées principalement de kaolinite, soit des silicates d'aluminium.

**MÂCHEFERS** ■ matériaux incombustibles issus de l'incinération. Ils constituent la partie minérale des résidus. Une fois déferrallés et analysés, ils sont classés en trois catégories : valorisables, maturables, stockables.

**MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES** ■ matériaux issus du recyclage de déchets et pouvant être utilisés en substitution totale ou partielle de matière première vierge.

**MÉTAKAOLIN** ■ produit substituable partiellement au ciment, avec un impact carbone 6 à 10 fois moins important.

**ONEMA** ■ office national de l'eau et des milieux aquatiques, organisme technique français de référence sur la connaissance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Il favorise une gestion globale et durable de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.

**RSE** ■ Responsabilité Sociétale des Entreprises.



## Entreprise CHARIER

Granulats

Terrassements

Routes et travaux urbains

Déchets valorisation

Génie civil et travaux spéciaux

### Siège social

87/89, rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE  
Tél. 02 40 17 14 14 - Fax 02 40 90 28 99

[www.charier.fr](http://www.charier.fr)

